

# Plan d'Accompagnement de l'Etudiant en situation de Handicap Année universitaire 2022-23

PAEH signé le 03/11/2022

Monsieur HÜNEKE Kevin

Numéro étudiant : 42201697

Grenoble INP, Institut d'ingénierie et de management

Génie Industriel (École nationale supérieure de génie industriel)

1ère année

# Proposition d'aménagement pour les examens et le contrôle continu

## Majoration de tiers temps ou adaptation pour les épreuves

Ecrites, Travaux Pratiques dans le cadre des examens à faire seul

### Majoration de tiers temps pour la préparation

Ecrite des épreuves orales

## Utilisation d'un ordinateur

Sans logiciel spécifique (Pack office, open office, ...)

#### Adaptation des supports d'examens

Agrandissements d'un A4 en A3 avec une police initiale 12

#### Orthographe

Ne pas pénaliser l'orthographe

#### Salle à faible effectif

Affectation dans une salle à faible effectif, au maximum 35 étudiants

#### Précisions du SAH pour les examens

Agrandissement au format A3 avec taille minimale 14, sujet aéré.

# Proposition d'aménagement pour le cursus de formation

- Prise de notes sur ordinateur

Ce Plan d'Accompagnement de l'Etudiant Handicapé est à remettre sans délai à votre gestionnaire de scolarité. L'établissement vous notifiera sa décision pour les aménagements d'examens.

La mise en œuvre des aménagements d'examens n'est garantie que sous réserve d'une transmission en scolarité dans un délai minimum de 30 jours précédent l'examen.

L'étudiant(e) est informé(e) et accepte que les informations nécessaires à la mise en place de ses aménagements soient partagées entre le Centre de Santé, le SAH et le référent handicap de sa composante de formation.

Je valide le PAEH et j'ai pris connaissance de la Charte Handicap

Isabelle MARQUET

Signature de l'étudiant(e):

Service Accueil Handicap - Direction de la Vie Etudiante - Université Grenoble Alpes